

La difficile naissance des CPE ^[1]

Author: Sioui, Marie-Michèle

Source: Le Devoir

Format: Article

Publication Date: 29 Jan 2022

AVAILABILITY

Access online [FR] ^[2]

Excerpted from article

Il y a 25 ans, la ministre de l'Éducation Pauline Marois déposait sa nouvelle politique familiale pour le Québec, qui allait mener à la création du réseau des Centres de la petite enfance (CPE). L'initiative était venue du premier ministre Lucien Bouchard, confiée Mme Marois en entrevue au Devoir. Mais cela ne l'a pas empêchée d'affronter des résistances — dont certaines au sein même du Conseil des ministres.

Dans les réunions au « bunker » de la Grande-Allée, l'un des sceptiques s'appelait... Bernard Landry. « Pour sa part, monsieur Landry est d'avis que madame Marois a su rendre acceptable le rapport de la commission. Il dit craindre cependant l'instauration d'un grand réseau universel de garderies », lit-on dans les procès-verbaux des délibérations du Conseil des ministres, rendus publics après un délai de 25 ans en vertu de la loi sur l'accès aux documents.

L'échange a eu lieu le 16 octobre 1996, et Mme Marois sourit quand Le Devoir lui lit un passage le résumant. « Oui oui, j'ai souvenir. Et surtout : ses fonctionnaires faisaient tout pour nous mettre des bâtons dans les roues ! » ajoute celle qui a été première ministre du Québec de 2012 à 2014.

Elle est souvent surnommée « la mère des CPE », et elle répète que la création de ce réseau constitue la réalisation dont elle est le plus fière. Mais quand Lucien Bouchard lui a confié le ministère de l'Éducation, en 1996, Pauline Marois était loin de se douter qu'elle y laisserait l'un des plus grands legs de sa carrière politique.

« J'ai pleuré toutes les larmes de mon corps », se souvient-elle. Pour celle qui avait été présidente du Conseil du trésor, ministre des Finances et du Revenu, le passage à l'Éducation constituait une « démotivation ». « [Mais] quand j'ai quitté l'Éducation, j'ai aussi pleuré toutes les larmes de mon corps ! Je n'avais pas envie "pantoute" d'aller à la Santé. [...] Honnêtement, le ministère que j'ai le plus aimé animer, c'est l'Éducation. Et je continue de croire que c'est le ministère le plus important que j'ai jamais dirigé. »

Travailleuse sociale de formation et détentrice d'une maîtrise en administration des affaires, Mme Marois dit s'être inspirée du modèle des garderies communautaires — certaines installées dans des sous-sols d'église — et de ses notions en service social pour créer, de toutes pièces, le modèle des CPE. « Il faut dire que l'initiative est venue du premier ministre, de Lucien Bouchard. Il ne faut jamais l'oublier. »

Une initiative de Lucien Bouchard

À l'époque, M. Bouchard souhaitait que le Sommet sur l'économie et l'emploi mène à la préparation « d'un projet qui va s'adresser aux familles, qui va leur permettre de mieux concilier le travail et la famille », relate Mme Marois. « Et c'est de ce groupe que va naître l'idée du congé parental et d'offrir des services de garde à prix réduit », ajoute-t-elle. L'idée des garderies à 5 \$ apparaît dans les délibérations du Conseil des ministres du 23 octobre 1996. Le Conseil exécutif a approuvé, cette journée-là, « les orientations de la politique familiale » que venait de leur présenter le premier ministre.

L'objectif était donc là. Il restait à trouver les moyens d'y parvenir... et de faire mentir les critiques. « L'opposition venait essentiellement des Finances et du Trésor, parce qu'ils disaient : ça va coûter beaucoup plus cher que ce que vous avez prévu », indique Mme Marois. Le Québec, faut-il le rappeler, était au point de rupture sur le plan financier à cette époque.

Elle raconte avoir dû convaincre le premier ministre de lui confier l'entière responsabilité du dossier, au départ « éparpillé » entre l'Éducation et les ministères économiques.

Les craintes les plus vives demeuraient celles qui étaient exprimées au caucus, par les députés. « Les gens disaient : "on va se faire battre [aux élections] parce qu'on n'aura pas le temps de développer les services de garde" », rapporte l'ex-ministre. « Ça a été, un bout, contesté. Mais j'avais l'appui de Lucien, et je pense qu'il a décidé que ça allait être la politique qui allait se mettre en place envers et contre tous. » Aujourd'hui, elle croit que les CPE ont été « l'un des éléments » qui ont mené le Parti québécois à la victoire en 1998.

Une reconnaissance d'Ottawa

Vingt-cinq ans plus tard, Pauline Marois est aussi celle que les ministres — Mathieu Lacombe à Québec, Chrystia Freeland à Ottawa — appellent encore pour discuter des CPE. Elle dit trouver « rafraîchissant » de voir l'orientation qu'a prise le ministre québécois de la

Famille. M. Lacombe s'est engagé à subventionner le réseau « à 100 % » et à le bonifier de 37 000 places d'ici 2025.

En entrevue, Mme Marois précise que « ce sont beaucoup les femmes » qui ont fait avancer les dossiers de l'égalité des chances et de l'égalité hommes-femmes : « avec la Loi sur l'équité salariale, la perception automatique des pensions alimentaires, la Loi sur le patrimoine familial, les services de garde ».

Elle ajoute que la ministre canadienne des Finances l'a appelée après avoir annoncé, l'an dernier, la création d'un programme pancanadien de garderies. Mme Marois dit avoir insisté sur l'importance des programmes éducatifs en CPE, de leur accès universel et de l'implication des parents. « Et je lui ai dit : il faut respecter les choix des provinces », souligne-t-elle.

« Ça m'a fait énormément plaisir [l'annonce de Mme Freeland]. J'ai eu un grand sentiment de fierté de me dire que le modèle avait passé la rampe et convaincu quelqu'un que je respecte beaucoup. Mais ça ne fait pas de moi une fédéraliste pour autant ! » avertit-elle en riant.

Avec Dave Noël

Region: Quebec ^[3]

Tags: universal system ^[4]

family policy ^[5]

government ^[6]

Source URL (modified on 2 Feb 2022): <https://childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/22/02/la-difficile-naissance-des-cpe>

Links

[1] <https://childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/22/02/la-difficile-naissance-des-cpe> [2] <https://www.ledevoir.com/societe/666699/25-ans-plus-tard-la-difficile-naissance-des-cpe> [3] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/7855> [4] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/9083> [5] <https://childcarecanada.org/category/tags/family-policy> [6] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/8941>